

# La diplomatie algérienne se redéploie

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4326 - Jeudi 16 novembre 2017 - Prix : 10 DA

L'ambassadeur de France en visite à Tizi Ouzou

## La réouverture du CCF relancée

Page 24

Locales 2017

## Diagnostic par deux experts du financement des collectivités locales

Page 4

### L'audace de Mohammed VI

Par Mohamed Habili

Que le Qatar ne se ressente pas matériellement du boycott dont il est l'objet depuis juin dernier de la part de trois des membres du Conseil de coopération du Golfe en plus de l'Egypte, cela était devenu évident dès l'instant où la Turquie et l'Iran ont offert aussi bien leurs débouchés que leurs produits pour compenser ceux qui pourraient manquer du fait de ce boycott. A ce compte, il peut tenir des années ; en fait, aussi longtemps qu'il plaira à ses censeurs de le proscrire. Cela a fait dire à son émir en titre, pas nécessairement celui qui le gouverne, dans un discours devant ce qui tient lieu d'assemblée, que son pays se porte bien mieux aujourd'hui que du temps où il était en relation avec ses boycottés. Comme ces paroles ont été prononcées quelques heures après le départ du roi du Maroc, le premier chef d'Etat arabe à faire le déplacement au Qatar malgré l'interdit dont il est frappé, on a quelque raison de penser que cette visite a été pour quelque chose dans leur forme comme dans leur contenu. Nul doute que les Saoudiens n'ont guère apprécié ce geste de la part de Mohammed VI, même s'ils ont pris le parti de l'ignorer. Si le roi du Maroc voulait montrer que les relations de son pays avec le Qatar restent ce qu'elles étaient, envers et contre tout, une simple visite de son ministre des Affaires étrangères aurait suffi. Non, Mohammed VI voulait dire plus que cela, à savoir que le Maroc se sentait plus proche du Qatar que de ses boycottés, bien qu'au nombre de ceux-ci se trouve l'Arabie Saoudite, tout de même la première des monarchies arabes.

Suite en page 3

Pour les individus en détention provisoire

# Entrée en vigueur du bracelet électronique



En présence du directeur de la prospective et de la modernisation au ministère de la Justice, Zerouali Kilani, le placement sous surveillance électronique au moyen du port du bracelet pour les individus en détention provisoire est entré en vigueur hier. Lire page 2

Le danger devient important avec la vague de froid

## Campagne contre les risques d'asphyxie au gaz

Page 2

Littérature/Distinction

## «Nos richesses» de Kaouther Adimi décroche le Renaudot des lycéens

Page 13

Pour les individus en détention provisoire

# Entrée en vigueur du bracelet électronique

■ En présence du directeur de la prospective et de la modernisation au ministère de la Justice, Zerouali Kilani, le placement sous surveillance électronique au moyen du port du bracelet pour les individus en détention provisoire est entré en vigueur hier.

Par Thininene Khouchi

Les individus en détention provisoire, anciennement appelée préventive, ne seront plus privés de leur liberté. En effet, le directeur de la prospective et de la modernisation au ministère de la Justice, Zerouali Kilani, a précisé que ce placement sous surveillance électronique au moyen du port du bracelet électronique permettra à l'individu en détention provisoire de vivre en liberté le temps de prouver son innocence ou de le présenter devant le tribunal correctionnel ou criminel. Néanmoins, il devra ne pas sortir des limites territoriales déterminées par le juge ; ne pas se rendre en certains lieux prédéterminés tout en s'abstenant de rencontrer certaines personnes désignées par le juge d'instruction. À des moments spéciaux, il devra ne pas quitter le lieu de résidence sous certaines conditions. Il a expliqué ensuite que l'installation du bracelet électronique se faisait au niveau du bureau chargé de l'opération au niveau de chaque juridiction. Quant au contrôle continu, le suivi et la gestion du bracelet électronique, ce sont les services de la police judiciaire qui s'en chargent. Se composant de deux parties, la première comprenant les technologies de la communication (puce GSL) et un système de suivi des déplacements (GPRS, LBS, GPS), le bracelet sera placé au niveau de la cheville de l'inculpé pendant la période d'observation. M. Zerouali a continué ses explications, disant que le bracelet électronique émet des signaux reliés aux centres récepteurs chargés du contrôle à distance, à travers des terminaux mobiles ou sans fil. Dans le cas où l'inculpé essaie d'enlever le bracelet, il affirme que le système d'alarme se déclenche automatiquement. Présentant le bracelet électronique, M. Zerouali a souligné que ce dernier résiste à l'eau, la chaleur, l'humidité, la poussière, les vibrations et les chocs. Il résiste aussi aux rayons UV et supporte la résistance à la compression. Enfin, le directeur de la prospective et de la modernisation a assuré que dans le cadre de la mise en place du système de surveillance électronique, le ministère de la Justice a entamé plusieurs démarches dans la mise en place d'un cadre juridique permettant l'utilisation du bracelet électronique dans le domaine du contrôle judiciaire ainsi que la mise en œuvre de différentes étapes préparatoires, à travers la conception d'une application spécifique dédiée à la gestion du bracelet électronique au niveau du centre de secours des systèmes informatiques à Koléa. La création d'une base de données centrale relative



P.N.E. Soraya/J.A.

ve aux personnes mises sous surveillance électronique, selon M. Zerouali, sera connectée à l'application de gestion du dossier judiciaire ainsi qu'aux services de la police judiciaire chargés de la gestion et du contrôle du bracelet électronique. Selon M. Zerouali, le ministère de la Justice envisage la généralisa-

tion du nouveau mécanisme à travers toutes les juridictions nationales. Le directeur de la prospective et de la modernisation a conclu cette journée de lancement du bracelet électronique en rappelant qu'un vaste programme de formation et de sensibilisation a été mis en œuvre par le ministère de la

Justice en direction des officiers de la police judiciaire, dont plusieurs sessions de formation ont été organisées au niveau du centre de secours des systèmes informatiques à Koléa au profit des officiers de la police judiciaire relevant de la compétence des cours de Tipaza et d'Alger. Le placement sous surveillance

électronique au moyen du port du bracelet électronique concerne les individus condamnés à une peine privative de liberté ne dépassant pas 3 ans ou les condamnés auxquels il reste à purger une peine privative de liberté n'excédant pas 3 ans. T. K.

Le danger devient important avec la vague de froid

## Campagne contre les risques d'asphyxie au gaz

Avec la vague de froid de ces derniers jours, la crainte de voir resurgir le problème des asphyxies s'installe. Chaque année c'est la même chose. Quand l'hiver arrive, les cas d'intoxication au monoxyde de carbone se multiplient. Ce gaz qui n'a ni couleur, ni odeur, surprend les ménages algériens qui découvrent leur intoxication plusieurs jours après l'avoir inhalé. Les raisons de ces accidents sont nombreuses : non-conformité des équipements de chauffage, mauvaise ventilation... Les familles, inconscientes des risques encourus d'un mauvais entretien ne renforcent pas leur vigilance et s'exposent d'autant plus à ce danger domestique. Ainsi, une semaine de prévention et de sensibilisation des citoyens sur le danger du monoxyde de carbone et sur les comportements à adopter pour préserver les vies humaines est organisée depuis d'hier par la Protection civile sur l'ensemble du territoire, indiquent les services de ce corps dans un communiqué. Des journées portes ouvertes seront organisées à

cette occasion au niveau de toutes les unités de la Protection civile, au moment où des caravanes locales sillonneront les différentes localités du pays pour assurer une information de proximité en direction des citoyens et les prémunir contre les multiples dangers pouvant les exposer aux erreurs de prévention en matière de sécurité. Pour sensibiliser davantage le grand public, les citoyens ainsi que les associations sont en outre invités à se rapprocher des services de la Protection civile au niveau de toutes les wilayas du pays pour participer à ces activités. Chaque année, plusieurs cas de décès par asphyxie, causés par les gaz de combustion, sont enregistrés sur le territoire national, indiquent les services de la Protection civile dont les statistiques révèlent que durant l'année écoulée 2016 plus de 1 140 interventions ont été effectuées pour prendre en charge des personnes incommodées ou intoxiquées par les gaz brûlés ou par l'inhalation de monoxyde de carbone. De plus, 117 décès ont été enregistrés, alors que 79 per-

sonnes ont perdu la vie, au cours des dix mois de l'année en cours. La majorité des décès par asphyxie causés par des gaz sont dus à une erreur de prévention en matière de sécurité, signale-t-on. Ces erreurs se résument, en général, dans la mauvaise ou le manque de ventilation, la non-conformité des équipements de chauffage, ou encore le mauvais montage et mise en œuvre de ces équipements par un personnel non qualifié. Par ailleurs, cinq personnes, asphyxiées au monoxyde de carbone ont été sauvées d'une mort certaine par la Protection civile, lors deux interventions distinctes menées durant la journée de mardi, à Ouzera et Médéa, selon la Protection civile. Deux premières personnes, âgées respectivement de 11 et 53 ans, ont été réanimées mardi matin dans la commune d'Ouzera, à 10 km à l'est de Médéa, après avoir inhalé du monoxyde de carbone qui s'était échappé d'un appareil de chauffage domestique, a indiqué la même source. Les deux personnes, qui présentaient des difficultés de respiration et des

maux de tête, ont été prises en charge sur place, avant d'être transférées d'urgence à l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Médéa où elles ont reçues les soins nécessaires, a-t-on ajouté. Trois autres personnes, membres d'une même famille, résidant au niveau du quartier Oued-Zitoune, périphérie sud de Médéa, ont été également sauvées en extrême d'une mort certaine, suite à un accident domestique similaire, a-t-on signalé de même source. Les citoyens doivent savoir qu'il faut laisser tout le temps une ouverture. Ils doivent connaître et reconnaître les signes d'une mauvaise ventilation, tels que les maux de tête au réveil le matin et aussi une sensation de fatigue inhabituelle chez les membres de la famille. Ces signes doivent renseigner ces personnes sur le dysfonctionnement de leur appareil de chauffage. En outre, être vigilant sur d'éventuels risques, d'où la nécessité de mettre en œuvre des mesures urgentes afin d'éviter les accidents d'asphyxie.

Meriem Benchaouia

## Coopération économique

## La diplomatie algérienne se redéploie

■ La crise économique actuelle que traverse le pays est une étape cruciale pour laquelle l'action de la coopération économique internationale s'avère plus que jamais primordiale. Une action qui, si menée à bon escient à travers une concrétisation véritable d'accords de partenariats gagnant-gagnant dans les domaines autres que ceux des hydrocarbures, devra forcément aboutir à la diversification de l'économie nationale et par ricochet contrecarrer cette période de crise.



Par Lynda Naili

A ce titre, continuant à susciter l'intérêt de ses partenaires étrangers qui tous aspirent au renforcement de la coopération et du partenariat économiques dans différents domaines, l'Algérie à cette semaine connu une véritable dynamique de ce que l'on nomme désormais de la diplomatie économique à travers les visites étrangères, mais aussi les déplacements ministériels vers les capitales de pays partenaires. Pour les unes comme pour les autres, économie, développement mais aussi sécurité (condition sine qua non pour la construction d'une économie) ont été les volets forts déployés ces derniers jours au titre justement de la coopération internationale. Ainsi, sur invitation du Secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, participera à la conférence ministérielle sur le commerce, la sécurité et la gouvernance en Afrique qui se déroulera à Washington après-demain. Outre de développer l'attractivité du marché algérien, «cette importante rencontre sera l'occasion pour Abdelkader Messahel de présenter l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, les politiques de déradicalisation et de réconciliation nationale ainsi que le processus d'ancrage de la démocratie en tant qu'antidote au discours de l'exclusion et de l'exclusion, étranger aux

valeurs de la société algérienne», selon un communiqué du ministère des Affaires. Par ailleurs, il est à souligner que Messahel a pris part, hier au Caire, à la réunion ministérielle tripartite Algérie-Egypte-Tunisie sur la Libye. Cette rencontre, qui fait suite à la réunion tripartite d'Alger de juin dernier, a permis aux trois ministres de «passer en revue les derniers développements survenus dans ce pays et d'examiner l'ensemble des facteurs susceptibles d'être mis à contribution pour favoriser le règlement rapide de la crise dans le cadre de l'Accord politique libyen du 17 décembre 2015». De son côté, Abdelwahid Temmar, ministre de l'Abelwahid Temmar, ministre de l'Urbanisme et de la Ville, en déplacement depuis avant-hier à Moscou pour participer à la 1<sup>re</sup> Réunion du groupe de travail algéro-russe, défendra les moyens de développer le partenariat et de faciliter la mise en œuvre des projets communs dans le domaine de la construction et des infrastructures publiques. A Alger, Abderrahmane Raouia, ministre des Finances, qui a reçu avant-hier à Alger l'ambassadeur du Royaume-Uni, Andrew Noble, a discuté le volet de la coopération financière entre les deux pays, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des axes de coopération identifiés lors de la Conférence sur la coopération économique et financière algéro-britannique tenue le 26 octobre 2017 à Londres et à laquelle il a pris part. Quant à Mohamed



Benmeradi, ministre du Commerce, recevant l'ambassadeur du Vietnam à Alger, a affirmé avant-hier que la tenue fin novembre de la 11<sup>e</sup> session de la réunion de la Commission mixte de coopération bilatérale algéro-vietnamienne constituera une occasion pour plusieurs secteurs, dont le commerce, pour rechercher davantage d'opportunités de coopération entre les deux pays. Une rencontre au cours de laquelle le ministre a mis l'accent sur l'importance d'intensifier les relations commerciales et bénéficier des opportunités d'investissement offertes par les deux parties. L'ambassadeur du Vietnam à Alger, Pham Quoc Tru, pour sa part, a exprimé l'intérêt de son pays pour le marché algérien dans différents domaines. Souhaitant qu'une nouvelle dynamique soit insufflée aux relations bilatérales de même pour la coopération économique et commerciale entre les deux pays, il a évoqué l'importance du marché vietnamien en termes d'exportations et d'importations avec près de 200 milliards de dollars par an. De plus, Ildefonso Castro Lopez, secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, qui était à Alger avant-hier, «dans le cadre des consultations politiques régulières algéro-espagnoles, mais aussi en prévision de la tenue de la 7<sup>e</sup> réunion de haut niveau algéro-espagnole, prévue au premier trimestre 2018 à Alger, a exprimé son optimisme pour un futur «prometteur» des relations

algéro-espagnoles. En effet, remettant un message du président du gouvernement espagnol au Président Bouteflika, l'hôte espagnol, qui a été reçu par Ahmed Ouyahia, Premier ministre, a affirmé dans une déclaration à la presse, à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel que «l'Algérie, qui est un pays voisin et ami, est aussi un partenaire stratégique pour l'Espagne, et occupe une place importante dans l'espace méditerranéen, du Maghreb et dans la région du Sahel».

La visite britannique a été précédée, en début de semaine, par celle de Jean-Yves le Drian et de Bruno Le Maire, respectivement ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et ministre de l'Economie et des Finances, à l'issue de laquelle trois importants contrats ont été signés pour la création de sociétés mixtes dans le cadre du PPP (partenariat public/privé) et étranger dans le domaine industriel et agroalimentaire. Il s'agit respectivement de l'implantation d'une usine de fabrication et de montage de voitures Peugeot à Oran, la fabrication et la commercialisation d'équipements et de produits de gestion d'électricité et automatisme avec le Groupe Schneider Electric et enfin la création d'un consortium chargé de l'exportation et de la commercialisation des produits agricoles algériens (légumes et fruits) vers l'Union européenne. L. N.

## LA QUESTION DU JOUR

## L'audace de Mohammed VI

Suite de la page une

Autrement il ne se serait pas contenté de faire une visite aux Emirats, celle-ci ayant d'ailleurs précédé son déplacement au Qatar, pour signifier qu'il ne prenait pas position dans la nouvelle querelle du Golfe. La seule façon pour lui de maintenir la balance égale entre Doha et Riyad, c'eût été de rendre à celui-ci la même visite faite à celui-là. Seulement voilà, dans l'état actuel des relations entre les deux, le monarque arabe qui puisse aller directement de l'un à l'autre et dans cet ordre n'est pas encore né pour ainsi dire. Riyad n'aurait pas voulu recevoir le roi du Maroc s'il avait eu l'intention d'y atterrir en provenant directement de Doha. En sens inverse, par contre, le pari non seulement est jouable, mais il ne comporte pas de risque en termes de réaction négative de la part des Qataris. Après son voyage aux Emirats, apparemment entrepris pour assister à l'inauguration de la succursale du Louvre, le roi du Maroc aurait pu former le projet de se rendre à Riyad en premier, ensuite seulement à Doha. Mais alors, il aurait peut-être été obligé de cacher aux Saoudiens son déplacement suivant, car il n'est pas évident qu'ils acceptent de le recevoir sinon. L'impossibilité de contenter un camp sans mécontenter l'autre a fait que tous les chefs d'Etat arabes qui auraient voulu exprimer leur solidarité au Qatar se sont gardés de le faire en se rendant personnellement dans ce pays. Emmanuel Macron était lui aussi aux Emirats, à ce qu'il semble en même temps que Mohammed VI, mais lui n'est pas allé ensuite faire ses amitiés à l'émir du Qatar, mais au dauphin saoudien. Il est vrai pas pour le plaisir, mais pour s'enquérir des conditions dans lesquelles le chef du gouvernement libanais est retenu à Riyad. Sans cela, il serait reparti directement chez lui. On ne mesure que mieux l'audace dont a fait preuve le roi du Maroc en faisant une visite de courtoisie dans la seule capitale du Golfe où aucun chef d'Etat, arabe ou pas, ne prend le risque inutile de se rendre en personne.

M. H.

Pour l'élaboration d'un grand nombre de projets de loi

## Louh salue les efforts des experts de l'UA

Le ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a salué à Addis Abeba (Ethiopie) les efforts des experts de l'Union africaine (UA) pour l'élaboration d'un grand nombre de projets de loi, dont le projet de protocole autorisant la circulation des personnes en Afrique, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors des travaux de la troisième session ministérielle ordinaire du Comité technique spécialisé (CTS) de l'UA sur la justice et les affaires juridiques,

le ministre de la Justice a salué les experts africains pour avoir élaboré en un temps record, un grand nombre de projets de loi, dont le projet de protocole relatif à la liberté de circulation des personnes en Afrique, le projet de protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux personnes handicapées en Afrique, ainsi que le projet de loi relatif à la convention de l'accord de l'UA pour la Protection et l'Assistance aux personnes déplacées. Dans

ce cadre, M. Louh a appelé à «la nécessité de respecter les délais légaux et le processus de maturation des étapes relatives à l'élaboration et à l'adoption des textes de loi, afin de contourner les difficultés qui peuvent entraîner la ratification de ces instruments et leur application effective au niveau de chaque Etat-membre et de préserver la crédibilité de l'Union africaine». Le ministre a, en outre, mis l'accent sur «l'importance de faire aboutir les projets de loi en mettant à

contribution tous les Etats-membres pour la mise en place des instruments juridiques».

Il a en outre souligné la nécessité d'œuvrer au développement du continent africain «à travers l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la lutte contre le chômage et la modernisation de la gestion des structures administratives et judiciaires». En marge de cette réunion de deux jours, le ministre de la Justice a reçu le ministre de la Justice du royaume du Maroc,

Mohamed Aujjar, le ministre de la Justice de la République d'Afrique du Sud, Tshililo Michael Masutha, et le ministre de la Justice de la République du Rwanda, Johnson Busingye. Les travaux de la troisième session ordinaire du CTS de l'UA ont débuté mardi à Addis-Abeba, avec la participation de l'Algérie, représentée par une délégation présidée par le ministre de la Justice.

Kamélia B./APS

Locales 2017

# Diagnostic par deux experts du financement des collectivités locales

■ Deux experts économiques, Mustapha Mekideche et Mourad Goumiri, s'expriment, dans un entretien accordé à l'APS, sur la problématique de la forte dépendance des collectivités locales aux dotations budgétaires de l'Etat et sur les moyens d'optimiser les ressources financières locales.

Mustapha Mekideche



Ph.D. R.

Par Hani T.

**Les Collectivités locales demeurent fortement dépendantes des dotations budgétaires de l'Etat. Comment expliquez-vous cette situation ?**

**Mustapha Mekideche :** Vous savez que l'Algérie a conservé les traditions jacobines centralisatrices de l'Etat français que nous avons renforcées au moment, d'ailleurs, où ce dernier a fait sa mue dans ce domaine. Au niveau local et régional, l'investisseur quasi exclusif reste l'Etat par les instruments budgétaires que sont le Plan communal de développement (PCD) et le Programme sectoriel de développement (PSD). Les projets financés directement par les collectivités locales restent marginaux compte tenu de la faiblesse structurelle de leurs ressources humaines et financières. Mais avec la chute drastique de nos ressources budgétaires, la problématique du financement du développement territorial est posée dans toute sa difficulté et sa complexité. Donc, c'est le moment de réformer.

**Mourad Goumiri :** Cette situation dépend de deux facteurs convergents. Le premier est lié aux prérogatives attribuées par l'Etat aux collectivités locales. Si vous comparez celles-ci à celles qui étaient les leurs dans les années 60 et 70, vous allez remarquer que l'Etat n'a cessé de réduire la marge de manœuvre des collectivités locales à son profit. Le second facteur se situe dans la capacité de gouvernance des équipes communales et le niveau technique des élus et des administrateurs. Ces deux éléments combinés font que la dépendance au pouvoir central, c'est-à-dire aux dotations budgétaires et à l'expertise technique, va être de plus en plus forte, rendant au fur et à mesure les collectivités locales «mineures» et n'ayant aucun moyen d'intervention. Enfin, la répartition inégalitaire des deniers publics entre les 1 541 communes va accentuer les déséquilibres entre régions et aggraver la dépendance. Aussi, les plans spéciaux de wilaya qui permettaient, à l'époque, de rééquilibrer le développement local, ont été interrompus. Ce qui a participé à la création de «poches de pauvreté» dans certaines régions alors que dans d'autres, le développement s'accélére.

**Comment diversifier le financement local en général et la fiscalité locale en particulier ? Ne pensez-**

**vous pas que d'importantes «niches fiscales dormantes» locales existent ?**

**Mustapha Mekideche :** Avant de parler de diversification des sources de financement local, il faut s'interroger sur les raisons des mauvaises perfor-

ances du système de financement local en vigueur. Il est en grande difficulté avant l'apparition de la crise financière du pays qui a commencé le deuxième semestre 2014.



Mourad Goumiri

Il y a, comme vous le savez, 21 impôts dont les rendements sont faibles mais variables. Voyons les deux plus importants: la TVA (35%) et surtout la TAP (58%) qui représentent à eux deux 93% des ressources des APC. La TAP a été divisée par deux et certains souhaitent même la voir supprimée. C'est cela qui a plombé les finances locales. J'avais attiré l'attention en son temps. Le dernier point qui reste problématique est l'impôt forfaitaire unique - IFU - (2%) et l'IRG foncier (1%) qui ne participent que de façon dérisoire au financement local. Pour conclure sur ce point je vous donne mes sources. Ces données sont celles du Comité interministériel chargé de la finance

et de la fiscalité locale, installé précisément pour réformer l'ensemble du dispositif. Pour les «niches fiscales», oui bien sûr elles existent. D'ailleurs pas seulement au niveau local. C'est d'ailleurs l'ensemble des performances du système fiscal

qu'il faudra réévaluer. Au niveau local, il faudra faire sauter les niches de rentes : sous-fiscalisation des biens communaux cédés ou concédés, sous-valorisation des biens fonciers communaux et aussi sous-évaluation des services locaux marchands sous oublier l'évasion fiscale. Donc les solutions existent. Le tout est de les mettre en œuvre.

**Mourad Goumiri :** Avant de parler de diversification du financement local et de la fiscalité locale, il faut d'abord rendre aux autorités locales leurs prérogatives en la matière. Certaines collectivités locales ont des ressources extrêmement importantes (Hassi Messaoud par exemple), mais toutes ces ressources récoltées par l'Etat tombent dans la trappe du Fonds commun des collectivités locales (FCCL) puis sont réparties par l'Etat aux communes sur des critères non transparents. Dès lors,

il y a une démobilitation des acteurs locaux au profit du pouvoir central, les décisions se prenant dans les centres de décision, loin des préoccupations locales. En outre, l'injection de cadres supérieurs administratifs et techniques ne s'est pas réalisée suffisamment (diplômés de l'ENA, ingénieurs...). Ce qui rend les élus (avec un niveau faible en général) complètement inefficaces dans leurs interventions et leurs projets de développement.

Pour les «niches fiscales», le patrimoine des collectivités locales existe bel et bien «potentiellement», mais quant à sa gestion, elle est totalement inefficace, voire dans certains cas absente. Un recensement de tous les biens communaux doit être entrepris de manière à éviter son aliénation aux prédateurs qui en jouissent. En outre, il faut les valoriser (création de marchés, aires de loisirs, de sports et de stationnement...) et les développer économiquement (prêts bancaires) puis les mettre à la disposition des besoins des citoyens de la commune, en temps et en heure. Que ce soit le patrimoine forestier, les plages, les sites touristiques, de la faune et de la flore, ainsi que l'immobilier, le patrimoine communal doit faire l'objet d'une gestion active qui est elle-même génératrice de ressources fiscales conséquentes.

**Un élargissement des prérogatives du président de l'APC pour optimiser les**

**ressources financières locales serait-elle une des solutions ?**

**Mustapha Mekideche :** L'élargissement des prérogatives du maire ne peut être traité de façon isolée et ponctuelle. Il devra être traité dans le contexte des nouvelles logiques de développement territorial car il faudra également élargir les prérogatives de l'APW et de son président. Cela en tenant compte non seulement du principe de subsidiarité mais aussi de la disponibilité, à présent, d'élites territoriales qui n'ont rien à envier aux élites de la capitale. Cela nous l'avions dit il y a quelques années dans le rapport du CNES sur le développement local et les attentes citoyennes, rapport établi sur saisine du président de la République.

**Mourad Goumiri :** Pas seulement. Il faut repenser complètement la relation des collectivités locales avec l'Etat sous la forme de partenariat et de relations contractuelles consenties. Une définition plus pointue des prérogatives des uns et des autres est souhaitable afin d'éviter les chevauchements et autres zones d'ombres. Les ressources financières locales existent mais il faut les optimiser. Et pour ce faire, il est évident qu'il faut injecter des gens diplômés dans les administrations locales en valorisant les postes supérieurs. Si vous élargissez les prérogatives sur rien du tout, le résultat est rien du tout.

H. T./APS

Algérie/Etats-Unis

## Six partenaires algériens bénéficient de la subvention américaine MEPI

Des subventions locales de l'Initiative de partenariat au Moyen-Orient (MEPI) ont été attribuées, hier à Alger, en faveur de six partenaires algériens de la société civile porteurs de projets de développement. Ces subventions ont été attribuées au terme d'un processus «assez compétitif» en «raison du mérite du projet», a indiqué le directeur du bureau régional du MEPI, Manu Bahili, lors d'un point de presse tenu au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Alger. «Le MEPI est très différent des autres don-

neurs de fonds, nous ne donnons pas juste une simple subvention. Nous restons très impliqués et nous pouvons être très exigeants», a-t-il relevé. M. Bahili a indiqué que le montant de la subvention variait selon l'impact des résultats et des activités de chaque projet, entre 80 000 et 200 000 dollars, précisant que le montant total de la subvention est de l'ordre de 700 000 dollars. Il s'agit notamment d'un projet portant sur «une spécialisation en journalisme», réalisé par IN-tuition, dont vont bénéficier 80

journalistes d'Alger, Ghardaïa, Constantine et Oran, portant sur une série de formations pour améliorer leurs compétences en journalisme économique et local, et créer un référentiel en ligne pour les journalistes spécialisés. Cette subvention concernera également un projet portant sur «l'économie verte» conçu et réalisé par Afev à Tiaret, Ghardaïa, Tipaza, Sétif et à Alger, pour organiser des réunions de formation et d'encadrement à l'intention de 75 jeunes universitaires diplômés afin de les aider

à élaborer leurs plans d'affaires dans le domaine de l'économie verte. Le MEPI s'associe avec des organisations de la société civile, des leaders de communautés, des jeunes et des militants ainsi qu'avec des groupes du secteur privé afin de faire avancer leurs efforts de réforme. Il est actif dans la région MENA depuis 2003, soutenant plus de 1 000 projets à travers des subventions gérées par ses bureaux à Washington et ses bureaux régionaux à Rabat et au Koweït. **Safy Gh.**

Forum économique sur la coopération américano-méditerranéenne

# Sonatrach présente son potentiel d'investissement à Washington

■ Le groupe Sonatrach, qui prépare une nouvelle stratégie de gestion à l'horizon 2030 pour insuffler une nouvelle dynamique au secteur stratégique des hydrocarbures, a présenté à Washington son potentiel d'investissement à l'occasion d'un forum économique sur la coopération américano-méditerranéenne.



Par Salem K.

Pour les cinq prochaines années, le groupe compte consentir 78 milliards de dollars d'investissements pour développer des projets pétroliers et gaziers, a indiqué le conseiller du P-DG de Sonatrach,

Mahieddine Taleb, lors de cette rencontre de trois jours organisée par le Think Tank américain Center for Transatlantic relations, placée cette année sous le signe du renforcement de la coopération sécuritaire et énergétique. M. Taleb a expliqué que le groupe avait besoin de partenaires internationaux pour mener cet

ambitieux plan qui sera axé sur l'exploration, la production, le raffinage et la pétrochimie. «Nous sommes en train de déployer des efforts pour améliorer notre attractivité», a-t-il indiqué en expliquant qu'une autre révision de la loi sur les hydrocarbures devrait intervenir au premier semestre 2018 pour

donner plus de visibilité aux investisseurs étrangers dans ce secteur. L'objectif étant d'améliorer le cadre légal et fiscal de cette loi pour attirer les investissements étrangers, a-t-il enchaîné. En somme, le groupe qui «fait face à une rude concurrence» à l'international, est «appelé à changer sa façon de travailler», a-t-il dit en substance. Il est aussi question d'évaluer ce qui se fait ailleurs dans le monde dans ce domaine. M. Taleb, qui a exposé l'énorme potentiel d'investissement dans le secteur énergétique algérien, est revenu au cours de son intervention sur les dernières mesures du gouvernement pour diversifier l'économie et impulser une croissance à long terme. Et de rappeler au passage la révision du code de l'investissement et la réglementation régissant l'investissement étranger en Algérie qui offre au partenaire étranger la possibilité d'assurer le management des entreprises mixtes créées dans le cadre de ces partenariats. En marge de cette présentation, M. Taleb a indiqué à l'APS que des groupes de travail ont été mis en place pour examiner les aspects de cette loi qui vont faire l'objet de révision. «C'est presque toute la fiscalité qui est à revoir», a répondu le responsable de

Sonatrach à une question sur une possible révision de la taxe sur les profits exceptionnels. Les modifications qui vont être apportées au cadre légal de la loi devraient «faciliter la prise de décision d'investissement» aux compagnies pétrolières en leur permettant d'avoir une visibilité pour asseoir des investissements à long terme, a-t-il expliqué. «Notre slogan est "leading the change" (opérer un changement) dans la gestion interne du groupe qui concernera essentiellement sa façon de travailler et de commercialiser ses produits», a ajouté M. Taleb. C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche du groupe de revoir le fonctionnement de sa filiale de commercialisation de gaz naturel à Londres, a souligné le conseiller du P-DG. Sonatrach s'oriente vers une nouvelle stratégie de commercialisation à mesure que la dynamique du marché gazier européen change, et cherche actuellement des joint-ventures pour sa filiale à Londres afin de trouver de nouveaux débouchés à son gaz. «Une des façons de travailler est de s'associer à d'autres compagnies en partageant les risques du marché», a déclaré M. Taleb.

S. K./APS

## Pétrole

### Le prix du panier de l'Opep à 60,52 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 60,52 dollars le baril, contre 61,27 dollars la veille, a indiqué hier l'organisation sur son site web. Le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Hier, le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en janvier, reculait de 73 cents, à 61,48 dollars, tandis que le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour

livraison en décembre, baissait de 58 cents à 55,12 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Cette baisse intervient au lendemain de la publication du rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui avait indiqué mardi qu'elle révisait légèrement à la baisse ses prévisions de la demande de pétrole pour 2017 et 2018 en raison d'une montée des prix et des températures relativement douces au début de l'hiver. Cette agence avait précisé, dans son rapport mensuel sur le marché pétrolier, que la croissance a été révisée à la baisse de 0,1 mb/j pour 2017 et 2018, prévoyant une augmentation de 1,5 mb/j à 97,7 mbj en 2017 puis un ralentissement de 1,3 mbj pour

atteindre en 2018 un total de 98,9 mbj. En outre, le rapport a souligné que les prix du brut de référence, près de 63 dollars, ont augmenté de 1 à 2 dollars le baril en octobre par rapport à septembre et ont progressé au début de novembre, en raison des tensions au Moyen-Orient. De son côté, l'Opep avait revu à la baisse ses prévisions de croissance de la production de pétrole, montrant des «signes croissants que le marché pétrolier avance doucement vers un rééquilibrage». Quant à la consommation de l'or noir, l'organisation table sur une hausse de 1,53 million de barils par jour (mbj) cette année à 96,94 mbj,

contre 1,45 mbj auparavant, selon son rapport mensuel sur le marché publié lundi dernier. L'Opep constate notamment une demande meilleure qu'anticipée en Chine au troisième trimestre. Pour 2018, la consommation est attendue en hausse de 1,51 mbj, soit 130 000 bj de mieux que la prévision publiée en octobre, du fait d'attentes plus optimistes en Europe, dans la région Asie-Pacifique et dans certains pays africains. Pour rappel, les cours du pétrole avaient connu ces deux derniers mois des plus hauts niveaux depuis deux ans grâce notamment aux espoirs de voir l'Opep et d'autres pays producteurs prolonger leur accord de limitation de la pro-

duction. Une réunion des ministres de l'Organisation est attendue pour la fin du mois en cours pour discuter d'une prolongation de l'accord de réduction de la production au-delà de mars 2018. Pour rappel, lors de la réunion de décembre 2016, onze producteurs de pétrole non Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour. L'Opep et les pays non Opep avaient prorogé jusqu'à fin mars 2018 l'accord de réduction de la production et envisagent aujourd'hui une nouvelle extension de l'accord.

A. O./Agences

## Changes

### L'euro conforte ses hausses face au dollar

L'euro poursuivait sa hausse hier face à un dollar qui est affaibli par les incertitudes entourant la mise en œuvre de la réforme fiscale aux Etats-Unis. A la mi-journée, l'euro valait 1,1830 dollar, contre 1,1796 dollar mardi soir. L'euro est monté hier matin à 1,1853 dollar, son niveau le plus élevé en près d'un mois, effaçant ainsi toutes les pertes enregistrées suite à des propos prudents de la Banque centrale européenne (BCE) fin octobre. La monnaie unique européenne perdait du terrain face à la devise japonaise, à 133,45 yens pour un

euro, contre 133,83 yens la veille. Elle a atteint hier en début d'échanges asiatiques 133,89 yens, un sommet en près de trois semaines. Le billet vert poursuivait sa baisse face au yen, à 112,81 yens pour un dollar – tombant même en matinée à 112,65 yens, au plus bas en près d'un mois – contre 113,46 yens mardi. Si l'euro a été soutenu mardi par la publication de bonnes données macro-économiques pour l'Allemagne, sa hausse est principalement due à un accès de faiblesse du billet vert, s'accordant à dire les ana-

lystes. «Le dollar n'a plus de moteurs fondamentaux pour le faire grimper et plus la ratification de la réforme de l'imposition est repoussée, moins il y a de raisons d'acheter du billet vert», a résumé un analyste. «Une hausse des taux d'intérêt de la Fed (Réserve fédérale américaine) en décembre semble totalement intégrée aux cours, ce qui laisse encore moins de raisons aux investisseurs d'acheter du dollar dans un contexte où toute nouvelle information plutôt négative reçoit une attention exacerbée», a poursuivi l'analyste. Les inves-

tisseurs continuaient ainsi de scruter tout éventuel développement concernant l'adoption de la future réforme fiscale aux Etats-Unis, actuellement en discussion au Sénat. Promise par Donald Trump, l'adoption de la loi fiscale avant la fin de l'année s'annonce serrée. Les sénateurs républicains ont proposé de reporter à 2019 la baisse de l'imposition des entreprises. De son côté, la livre britannique restait sous pression, baissant face à l'euro et peinant à profiter de la faiblesse du dollar, du fait d'incertitudes persistantes entourant l'avenir

politique de la Première ministre Theresa May, dans un contexte d'inquiétudes sur les modalités de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). Les cambistes digéraient hier la stabilisation du taux de chômage au Royaume-Uni à 4,3% sur la période de trois mois terminée fin septembre, toujours au plus bas depuis 1975. La croissance des salaires s'est aussi dans l'ensemble stabilisée à 2,2%, mais reste bien en-dessous de l'inflation qui s'est affichée à 3% en octobre.

R. E.

## Tunisie

# Les droits des prévenus encore trop peu respectés, selon des ONG

■ La Tunisie peine à faire appliquer une loi adoptée l'an dernier pour garantir les droits des prévenus pendant la garde à vue, un texte-clé encore trop peu connu des citoyens, ont regretté deux ONG.

Par Lamine H.

Cette législation, entrée en vigueur l'été 2016, avait été saluée comme une «grande avancée» en matière de droits de l'Homme. A l'exclusion des crimes relevant de la loi antiterroriste, elle donne notamment le droit à la présence d'un avocat dès le début de la détention et réduit la période maximale de garde à vue à 48h, renouvelable une fois selon les cas, contre 72h auparavant. Mais, de juin 2016 à mars 2017, dans les postes de police, moins de 20% des prévenus seulement ont bénéficié de la présence d'un avocat, selon des chiffres officiels. En cause : une population mal informée et une coordination encore lacunaire entre les principaux acteurs du système pénal, selon l'ONG Avocats sans frontières (ASF) et l'Ordre national des avocats de Tunisie (Onat). Ces deux organisations ont lancé mardi, en coordination avec les autorités, une campagne de sensibilisation à l'adresse des Tunisiens : affichage, caravanes dans le Grand Tunis, spots télévisés et mini carnets rédigés en dialecte tunisien, résumant les droits pendant la



garde à vue. Cette réforme procédurale «est la clé d'accès à un procès équitable pour toute personne devant se confronter à la chaîne pénale», a souligné Antonio Manganella, directeur d'ASF en Tunisie, lors d'une conférence de presse organisée dans un commissariat en présence de représentants des ministères de la Justice et de l'Intérieur. La campagne vise les citoyens «qui doivent savoir qu'ils ont des droits», a renchérit le bâtonnier de Tunisie, Ameur Meherzi. Aujourd'hui, en ce qui

concerne la garde à vue, «la Tunisie en matière législative est beaucoup plus en avance que des pays considérés comme avancés», a fait valoir M. Manganella. «Mais ça ne veut pas dire que tout va bien. Les temps sont particulièrement difficiles en matière de construction et de respect de l'Etat de droit en Tunisie», a-t-il ajouté. Ces dernières semaines, un projet de loi dit de «protection» des forces armées est en effet revenu au centre du débat public. Défendu par les syndicats de police, il est

très décrié par la société civile qui juge qu'il instaurerait, s'il était adopté, une immunité quasi-totale pour les agents des forces de l'ordre.

## Le déficit de la balance alimentaire se creuse

À 509 millions de dollars en 2017 contre 353 millions pour la même période en 2016, le déficit de la balance commerciale alimentaire a enregistré une sérieuse hausse. Cela ne va pas bien du côté des produits alimen-

taires en Tunisie. Selon les statistiques du ministère de l'Agriculture citées par l'agence panafricaine Panapress, la balance commerciale alimentaire a augmenté de 44% pour les 10 premiers mois de l'année. Parallèlement, sur le front de la couverture, celui des importations par les exportations a reculé à 65,8% contre 71,1% pour la même période en 2016. Cette situation, selon les autorités tunisiennes, s'explique par le fait que les importations alimentaires se sont renforcées et ont augmenté de 21,9%, notamment pour les produits essentiels qui ont constitué 75% du total de ces importations. En 2016, ceux-ci ne représentaient que 69% durant la même période. En face, les exportations alimentaires tunisiennes ont connu aussi une hausse, mais de seulement 12,7%. Au total, la valeur des exportations alimentaires durant les dix premiers mois de 2017 a représenté 8,9% de la totalité des exportations des produits du pays contre 9,3% durant la même période de 2016.

L. H./Agences

## Libye

## A Misrata, les cadavres oubliés de l'EI

Dans le complexe ultrasécurisé de l'organe de lutte contre le crime organisé à Misrata, en Libye, Ali Tuwaileb vérifie la température au dos des conteneurs frigorifiques alignés en plein air. Dans cette morgue improvisée gisent, depuis près d'un an, 700 cadavres de jihadistes du groupe Etat islamique (EI). «Il faut garder une température entre -18°C et -20°C pour que les corps soient bien conservés», explique-t-il. Ces jihadistes ont été tués à Syrte (450 km à l'est de Tripoli), ancien fief de l'organisation extrémiste qui l'avait perdu en décembre 2016 à l'issue de combats meurtriers et d'une intervention aérienne des Etats-Unis. Devant les conteneurs, deux vieux brancards sont installés sous un abri improvisé, composé de taule et de barres métalliques, faisant office de laboratoire pour le médecin légiste. «Comme vous le voyez, nous n'avons pas de moyens. C'est ici qu'on prélevait des échantillons pour les tests ADN et qu'on photographiait les corps», explique Ali Tuwaileb, le responsable de la «morgue». Faute de moyens, plusieurs centaines de cadavres de jihadistes ont été abandonnés à Syrte, sous les décombres ou dans des cimetières aménagés par l'EI. Quelques jours après la fin des combats, des corps de jihadistes, à des stades avancés de putréfaction, gisaient dans les rues et faisaient craindre une épidémie de peste dans la ville, avait constaté l'AFP. Selon M. Tuwaileb, entre 1 500 et 2 000 cadavres de jihadistes seraient enterrés à Syrte. «Nous n'avons pas assez de frigos, sinon nous aurions pu exhumer tous les

corps», regrette le responsable libyen, précisant que les conteneurs dont il dispose leur avaient été prêtés par des entreprises privées.

### Odeur nauséabonde

Déjà, sur les sept conteneurs frigorifiques se trouvant à Misrata (200 km à l'est de Tripoli), trois étaient en panne. «Nous avons dû répartir de nouveau les corps dans les frigos qui fonctionnent». «Mais nous galérons, surtout en été. D'abord à cause des températures élevées mais surtout des coupures d'électricité. Il faut toujours s'assurer que le groupe électrogène marche et que l'on puisse l'alimenter régulièrement en carburant». En ouvrant l'un des conteneurs, M. Tuwaileb libère un nuage épais de vapeur à l'odeur de mort qui se densifie au contact de l'air chaud. A l'intérieur, des sacs mortuaires blancs maculés de sang et de boue sont rangés sur des étagères métalliques, entourées d'une volute blanche nauséabonde. «Les sacs sont numérotés et classés. Chaque cadavre dispose de son propre dossier, d'un échantillon ADN et de tous les éléments, les documents ou autres indices collectés sur chaque corps», explique M. Tuwaileb. Aux corps récupérés à Syrte se sont ajoutés en janvier ceux des jihadistes tués quelques semaines plus tard par un raid américain au sud de la ville. M. Tuwaileb précise qu'une soixantaine de corps trouvés sur les sites bombardés lui ont été remis. Washington avait indiqué avoir tué plus de 80 combattants de l'EI à l'aide

d'une centaine de bombes guidées au laser, larguées par deux avions furtifs venus directement des Etats-Unis sur deux camps de jihadistes situés à environ 45 km au sud-ouest de Syrte.

### Dossiers transférés

Tous les dossiers ont été transférés au bureau du Procureur général à Tripoli. «C'est lui qui doit décider du sort de ces corps, si on doit les enterrer et où», explique M. Tuwaileb. Selon lui, et d'après les documents d'identité trouvés sur les corps, la plupart des cadavres appartenaient à des jihadistes tunisiens, égyptiens, soudanais, et même libyens que personne n'a réclamés. «Nous ne savons pas si ces pays ont contacté le Procureur général pour récupérer les cadavres de leurs ressortissants, mais en ce qui nous concerne, personne n'est venu nous visiter pour essayer d'identifier des corps», relève-t-il. Contacté à plusieurs reprises par l'AFP, le bureau du Procureur général n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. «En attendant, les corps vont rester ici. Le problème c'est que certaines compagnies, qui nous ont prêtés les conteneurs frigorifiques, souhaitent les récupérer», souligne M. Tuwaileb. «Alors à chaque fois, je leur dis qu'elles peuvent récupérer leurs frigos si elles le veulent, mais avec leur contenu». Il était clair que personne n'a franchi le pas pour le moment.

Samy N./AFP

## Mauritanie L'OAIDA va investir 30 millions de dollars

LE PRÉSIDENT de l'Organisation arabe d'investissement et de développement agricole (Oaïda), Mohamed Ben Oubeid Al-Mazroui, a indiqué que son institution va investir environ 30 millions de dollars américains en Mauritanie. Parmi ces investissements figure un projet de viandes rouges pour une enveloppe de 10 millions de dollars, a précisé M. Mazroui dans une déclaration à la presse à l'issue d'une entrevue avec le résident mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, mardi à Nouakchott. Il a également fait état de la création d'une société de services agricoles dans la région de Dar-Elbarka, sur le fleuve Sénégal, ainsi que d'un projet de pêche à Nouadhibou. Le président de l'Oaïda a aussi révélé l'existence d'une étude en cours de réalisation par son institution pour la mise en œuvre d'un projet d'oléagineux, de blé et d'aliment de bétail. Il a en outre évoqué d'autres projets de l'Organisation visant à aider les familles, les petits producteurs, agriculteurs et éleveurs, à travers des crédits et facilités dans leurs domaines d'intervention.

R. M.

Aïn Defla/ Communes de Djendel et AïnTorki

# 650 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

■ Au total, 650 foyers des mechtas de Si Mesbah et Tizi Ouchir, relevant des communes de Djendel et AïnTorki (Aïn Defla), ont été raccordés au réseau de gaz naturel.



Par Ahlem N.

Une cérémonie a été organisée à cette occasion en présence du wali de Aïn Defla, des autorités locales et des heureux bénéficiaires, dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité. Une enveloppe financière de près de 92 millions de dinars a été mobilisée lors de cette opération qui a nécessité la mise en place d'un réseau de distribution de 29 km, selon les explications fournies sur place

par le directeur de l'antenne locale de la Société de distribution de l'électricité et de gaz de l'ouest (SDO). Auparavant, le wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, a inspecté un certain nombre de projets se rapportant notamment au secteur de la jeunesse et des sports. A Djendel, il s'est enquis du taux d'avancement de l'opération de revêtement en gazon synthétique du stade du 1<sup>er</sup> Novembre, avant d'inspecter la maison de jeunes et le complexe sportif de proximité. S'adressant aux jeunes, il a

rappelé l'importance accordée par l'Etat à la pratique sportive, leur assurant qu'il était prêt à venir en aide aux associations qui œuvrent au rapprochement des jeunes. Il n'y a assurément pas mieux que le sport pour rassembler les jeunes et leur permettre de faire éclore leur talents dans un cadre sain et organisé, a-t-il lancé, faisant état d'un programme d'aménagement de terrains de proximité sur le territoire de la wilaya. Au niveau de la commune de Oued Djemaâ, le chef de l'exécutif a donné le

coup d'envoi des travaux de raccordement de 524 foyers des mechtas de Khoual, Djaâdane et Béni Fatem au réseau de gaz naturel. D'un coût s'élevant à 21,63 millions de dinars, cette opération a concerné un réseau de distribution de 10,26 km, selon les explications fournies par le directeur de l'administration locale (DAL) qui a fait état d'opérations du même genre au profit des douars de Rouabah et Si Nasser au courant du premier trimestre de l'année 2018. Dans la commune de Aïn Soltane, le

wali a supervisé les travaux de raccordement du château d'eau au forage principal de la région de Béni Amrane avant d'inspecter les travaux d'aménagement du stade communal. A AïnTorki, il s'est enquis du taux d'avancement des travaux d'extension du siège de l'APC avant de donner le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel au profit de 150 foyers du quartier «Messaâdia». Au cours de sa discussion avec les citoyens, le wali de Aïn Defla a observé que le développement des régions visitées nécessite la conjugaison des efforts de tous, exhortant tout un chacun à jeter son dévolu le 23 novembre à la faveur des élections locales sur les personnes les plus à même d'améliorer leurs conditions et leur cadre de vie.

A. N./APS

## Constantine

### Aménagement de zones dédiées «exclusivement» à l'industrie pharmaceutique

Des zones d'activités dédiées «exclusivement» à l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique seront prochainement aménagées à Constantine pour promouvoir ce créneau créateur de richesse, a déclaré le wali, Abdessamie Saidoune. S'exprimant à l'issue d'une visite de travail dans des unités pharmaceutiques spécialisées dans la production de différentes formes de médicaments à la zone industrielle Palma, le chef de l'exécutif local a annoncé le lancement d'une prospection pour «localiser» des assiettes foncières susceptibles d'abriter de nouveaux projets pour le développement de ce domaine d'activité. Les performances réalisées à Constantine dans le domaine de l'industrie

pharmaceutique constitue un «stimulateur» pour élargir cette activité à travers la création de nouveaux espaces consacrés particulièrement à cette industrie, a souligné M. Saidoune, affirmant que des instructions ont été données aux responsables concernés (ceux de l'industrie et de l'urbanisme notamment) pour «entamer les procédures nécessaires à cet investissement». Le chef de l'exécutif local s'est engagé à assurer tout «l'accompagnement possible et nécessaire» aux investisseurs, particulièrement ceux versés dans le créneau pharmaceutique et qui ont fait leur preuve sur le terrain avec l'objectif de booster ce secteur, «créateur de richesse». Au cours de sa visite dans une unité pharmaceutique

de statut privé spécialisée dans la production de médicaments sous diverses formes et de systèmes d'autosurveillance du glucose dans le sang, M. Saidoune a mis l'accent sur l'importance de satisfaire les besoins nationaux en ce produits pour «réduire davantage la facture d'importation et passer par la suite à la phase exportation». La fabrication de systèmes d'autosurveillance du glucose dans le sang avec des bandelettes glycériques constitue une industrie toute nouvelle qui a été lancée par cet opérateur privé depuis début 2017 avec un programme de production de 5 millions de boîtes par an, ce qui représente 50% des besoins nationaux, a-t-on indiqué sur place.

Said F.

## ANEM Oran

### Placement de 19 986 demandeurs d'emploi en 2017

L'Agence nationale de l'emploi (Anem) d'Oran a placé 19 986 demandeurs d'emploi au cours des dix premiers mois de l'année 2017, a-t-on appris de sa chargée de communication. 47% des placements ont été faits au niveau du secteur des services et du tourisme notamment, a indiqué Fella Bouroubey, en marge d'une visite des cadres à cet organisme, une des neuf agences Anem d'Oran située au centre-ville et dédiée à la réception des cadres demandeurs d'emploi, dont l'expérience

dépasse les 10 ans. Le deuxième secteur, le plus important en matière de placement, est celui de l'industrie avec 38%, suivi par le BTPH (13% de placement). Le secteur de l'agriculture n'a enregistré, quant à lui, qu'un faible taux, soit 1%, a-t-elle relevé. S'agissant du nombre global des demandes d'emploi, M<sup>me</sup> Bouroubey a affirmé que 72 705 ont été enregistrées entre début janvier et la fin octobre 2017, ajoutant que 52 910 demandeurs, soit 73% sont de sexe masculin. Cette

visite des cadres vise à faire connaître l'Agence, «car beaucoup ignorent son existence», a expliqué la même source, ajoutant qu'elle entre aussi dans le cadre d'un programme pour la présentation du bilan du secteur de l'emploi. Plusieurs visites ont été programmées mardi aux dispositifs d'aide à l'emploi (Anem, Ansej et Cnac), ainsi qu'à deux entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs qui constituent des exemples de réussite, a-t-elle souligné. Ce programme est une partie d'une campagne

nationale qui englobe des activités entre le 5 novembre 2017 et le 9 janvier 2018, dans différentes régions du pays, au niveau des dispositifs cités d'aide à l'emploi, dont des «portes ouvertes», des conférences et des visites à des entreprises créées dans le cadre de ces dispositifs. L'objectif de cette campagne, selon ses organisateurs, est de se rapprocher des jeunes demandeurs d'emploi pour leur expliquer les opportunités existantes dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi.

A. N.

## Ain Témouchent Trois échangeurs en cours de réalisation sur la RN 2

LE SECTEUR des travaux publics de la wilaya de Aïn Témouchent œuvre à achever la réalisation de trois échangeurs au niveau de la route nationale (RN 2) dans les premiers mois de l'année prochaine, a-t-on appris de ses responsables. Ces échangeurs revêtent une grande importance à assurer plus de fluidité à la circulation au niveau de la RN 2 dans son tronçon reliant les wilayas d'Oran et Aïn Témouchent, en contournant les ronds-points donnant accès actuellement aux communes d'El Amria, Hassi El Ghella et El Malah et par conséquent réduire le nombre des accidents de la circulation enregistrés au niveau de cet axe, a souligné le directeur des travaux publics. L'enveloppe globale consacrée à la réalisation des trois échangeurs a atteint plus de 89,57%, au titre du programme d'appui à la croissance économique, a indiqué Said Si Chaib. Le taux d'avancement des travaux est appréciable, variant entre 60 et 90%, permettant leur entrée en service au premier trimestre de l'année prochaine, a-t-il ajouté. Par ailleurs, il est attendu la réception du dédoublement de la voie reliant les communes d'El Amria et Bouzedjar sur 17 kilomètres avant la fin de l'année en cours, outre une autre double voie reliant Chaabat L'ham et Aurès El Meida relevant de la commune de Hammam Bouhadjar sur 12 km et l'achèvement de sa partie restante (8 km) jusqu'à Hammam Bouhadjar au premier semestre 2018.

R. R.

## Usine Peugeot en Algérie

# Pour 2018

Page animée par Ali Zidane

Les véhicules de la marque Peugeot seront fabriqués en Algérie à partir de l'année 2018 par la société Peugeot Citroën Production Algérie (PCPA) pour un investissement de 100 millions d'euros, a indiqué à l'APS le directeur du Groupe français PSA, chargé de l'Afrique et du Moyen-Orient, Jean-Christophe Quémard. «L'usine Peugeot, qui sera installée à Oran, fabriquera son premier véhicule au cours de l'année prochaine. La capacité

totale de cette usine sera de 75 000 unités/an à terme», précise M. Quémard, en marge de la signature du protocole d'accord portant sur la création de la Société PCPA. Il s'agit d'un investissement de l'ordre de 100 millions d'euros, avance le même responsable, précisant que le capital de la société est réparti selon la règle 51/49%, et ce, à hauteur de 20% pour l'Entreprise nationale de production de machines-outils Algérie-PMO Constantine, de 15,5% pour le Groupe privé Condor et de 15,5% pour un opérateur

pharmaceutique algérien (Palpa Pro), pour la partie algérienne, et de 49% pour PSA, pour la partie française. S'agissant du taux d'intégration, M. Quémard indique qu'il sera, à terme, de 40%, ajoutant que le contrat prévoit également la création d'une académie de PSA en Algérie, permettant de former la main-d'œuvre algérienne et de développer les compétences dans le domaine de l'assemblage et de la construction des véhicules au profit de PCPA. L'objectif de ce projet est de développer une filière automobile complète en



PHOTO: AIT ZIDANE/AL

Algérie, assure le même responsable qui relève que les équipementiers de Peugeot, qui s'implanteront également en Algérie, développeront d'autres partenariats avec des opérateurs algériens pour créer un tissu industriel et aller au-delà des 40% du taux d'intégration. Estimant que le marché algérien est «très important» pour le Groupe PSA, M. Quémard souligne que cette usine permettra la création de 1 000 emplois directs et de milliers d'autres indirects. Interrogé sur la gamme des véhicules qui

seront produits par PCPA, il s'est gardé de donner les détails en avançant les modèles exacts pour des raisons concurrentielles. A propos du retard pris pour la création de cette nouvelle société, le même responsable fait valoir que cela est dû à certains changements apportés dans le cahier des charges, mais soutient que «la dynamique des relations entre les deux pays a donné un coup d'impulsion à la concrétisation de ce projet».

AUDI

## La remplaçante de l'A1



En 2018, Audi dévoilera la remplaçante de l'A1. Cette nouvelle mouture de la plus petite des Audi aura plus d'un tour dans son sac à main de citadine chic. Châssis, moteurs, équipements high-tech : voici tous ses secrets. En 1996, Audi investit le segment des berlines compactes chics avec la première génération de l'Audi A3. En 2011, la marque aux anneaux descend à nouveau d'un étage et lance l'Audi A1 dans l'arène des berlines polyvalentes premium. Là où l'attend la Mini. En 2018, l'Audi A1 fera peau neuve. Découvrez dès à présent quels seront les changements apportés par cette seconde génération. Son gabarit passera de 3,95 m à environ 4,05 m. En un mot, elle sera plus habitable et bénéficiera d'un volume de coffre plus généreux. L'actuelle a

une capacité d'emport de 270 litres, la nouvelle, sans atteindre les 350 litres offerts par la dernière génération de Volkswagen Polo, dépassera assurément les 300 litres. Question style, le volet de hayon de la nouvelle Audi A1 reviendra à une ouverture classique. Fini la forme autoclave – débordant largement sur les ailes – de sa devancière qui sin-

geait sur ce point les SUV de la marque. Par conséquent, les feux sont désormais en deux parties et non plus monoblocs.

La nouvelle Audi A1 reposera sur la plateforme technique MQB-A0. Elle suivra l'exemple donnée par la Seat Ibiza 4 et la Volkswagen Polo 6. Ce nouveau châssis métamorphose l'Audi A1 qui sera plus longue et plus large que sa devancière. Sous le capot, la nouvelle Audi A1 disposera du moteur essence 1.5 TSI Evo proposant 130 ou 150 ch. Au-dessus un 2.0 TFSI officiera avec 190 ch. En diesel, elle aura droit à l'inédit 1.5 TDI. L'entrée de gamme reposera toujours sur le bloc essence à trois cylindres 1.0 TSI fort de 95 et 115 ch. Mais les sportifs n'auront d'yeux que pour l'Audi S1 dont la puissance (231 ch pour l'actuelle) devrait gentiment grimper en direction des 300 ch.

Euro NCAP

## Volvo XC60, 5 étoiles

Comme le XC90 en 2015, le nouveau Volvo XC60 devient le meilleur véhicule testé en 2017 par l'organisme Euro NCAP. Le SUV suédois a obtenu haut la main cinq étoiles sur cinq lors des tests de sécurité, une performance qui se devinait déjà au vu des crash-tests conduits

en interne par le constructeur. Le XC60 a réalisé un score de 98% en protection des adultes, 87% pour les enfants et 76% pour les piétons.

Les aides à la conduite et autres systèmes de sécurité active du XC60 ont obtenu 95%. De série, le crossover est équipé du freinage d'urgence automatique avec reconnaissance des piétons, de l'assistant au maintien dans la voie ou encore d'un système d'évitement autonome d'un véhicule qui déboîterait sur la voie d'en face.

BMW X2,

## Version pick-up



Le designer indépendant X-Tomi n'est pas le dernier quand il s'agit d'avoir des idées farfelues... Il nous présente aujourd'hui sa vision d'un pick-up dessiné sur la base du nouveau SUV BMW X2. Surprenant. Et finalement pourquoi pas ? Le concurrent premium Mercedes s'est bel et bien lancé dans

l'aventure avec son Classe X. On imagine bien cet éventuel pick-up signé de la marque à l'hélice avec la motorisation diesel 25d développant 231 chevaux et équipée de la transmission intégrale xDrive. Esthétiquement, l'engin a plutôt belle allure et le côté sportif est conservé.

Sovac Production

## La 10 000<sup>e</sup> voiture sortie de la chaîne de production



Sovac Production a célébré aujourd'hui la sortie des 10 000<sup>e</sup> véhicules de son unité d'assemblage automobile sise à Relizane. Le 10 000<sup>e</sup> véhicule s'est trouvé être le modèle emblématique du Groupe, la Golf. Après quelques mois seulement du lancement de son usine, Sovac Production a réussi à relever le défi et assurer ses engagements pour l'année 2017, qui étaient, pour rappel, de produire entre 10 000 et 12 000 véhicules des marques du Groupe, à savoir : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Seat et Škoda. Le wali de Relizane, M<sup>me</sup> Brahimi Nacera, a voulu partager ce moment particulier avec les employés de Sovac Production. Elle a effectué une visite sur le site où elle s'est enquis des conditions de travail des employés et de l'état d'avancement du projet dans sa globa-

lité. M<sup>me</sup> le wali a réitéré, par ailleurs, son engagement et celui du gouvernement à apporter tout le support nécessaire pour garantir l'avancement du projet dans ses différentes phases et s'est félicité par la même occasion du travail accompli par les équipes des jeunes employés, qui, rappelons-le, sont issus à 96% de la région de Relizane et dont 86% ont rejoint la vie professionnelle pour la première fois. «Nous sommes très satisfaits du résultat accompli par nos jeunes employés, qui ont su se montrer à la hauteur de notre confiance. Ils ont un potentiel hors pair qui a impressionné nos partenaires du Groupe Volkswagen», a déclaré à cet effet Mokhtar Naili, deputy general manager de Sovac Production.

Sous-traitance

## Le développement du secteur baissera la facture des importations

Relevant le fort potentiel existant en Algérie en matière de sous-traitance, le directeur général de la Someni et président du Cluster mécanique de précision, Adel Bensaci, rappelle que l'industrie automobile, en particulier, se nourrit de volume et que si «on est là pour satisfaire le besoin national, on n'y arrivera pas».

S'exprimant, dimanche, à l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne, M. Bensaci signale qu'en dehors de la construction

automobile, la sous-traitance peut aussi être développée dans d'autres secteurs d'activités, à l'exemple de l'agroalimentaire, des industries mécaniques et de transformation, de la production d'énergie et de la gestion de l'eau.

Chiffrant à environ 8 milliards de dollars la dépendance en pièces de rechange vis-à-vis de l'étranger, M. Bensaci considère que la création d'un tissu de sous-traitants pourrait la diminuer de moitié.

A propos des engagements

arrêtés par le gouvernement d'encourager l'essor de la sous-traitance, il déclare attendre que celui-ci joigne le geste à la parole, observant sur la lancée que le rythme des actions entreprises à ce jour est trop lent et demande à être accéléré.

Des 900 entreprises spécialisées dans la sous-traitance, dont 10% des PME, il observe que ce chiffre «est très faible» par rapport à celui de pays géographiques proches, lesquels parviennent avec des taux de 20 et 28%.





## Séisme en Iran

# L'aide peine à arriver dans les zones reculées

■ L'aide publique aux sinistrés du séisme qui a frappé l'ouest de l'Iran ce week-end peine à parvenir jusque dans les endroits reculés, où les autorités iraniennes ont ordonné, hier, la poursuite des opérations de recherche d'éventuels survivants.

Par Rosa C.

**S**elon les derniers décomptes officiels, le séisme de magnitude 7,3 a fait 432 morts en Iran, tous dans la province de Kermanshah, et huit en Irak. Au total, les autorités des deux pays ont dénombré près de 8 200 blessés. A Kouik, ensemble de villages à une quinzaine de kilomètres au nord de Sar-e Pol-e Zahab, la grande ville la plus touchée par le tremblement de terre de dimanche soir, l'aide distribuée aux habitants hier matin était surtout le fait de particuliers, selon des journalistes de l'AFP sur place. Hormis un convoi d'une vingtaine d'ambulances venu apporter des médicaments et quelques équipes du Croissant rouge ayant apporté des tentes, l'assistance (eau, nourriture, couvertures) dans cette zone de la province de

Kermanshah frontalière de l'Irak était essentiellement distribuée par des civils avec leurs propres véhicules. Certains, venus de la province voisine du Kurdistan, ont fait plus de 100 kilomètres. «*Que Dieu les bénisse !*», dit de ses bienfaiteurs Abdol Gaderi, 45 ans, mais «*on a besoin d'eau courante, d'électricité, et il faudrait des toilettes mobiles*». Au milieu des ruines dans ces villages d'éleveurs et de paysans rasés par le séisme à plus de 50%, les habitants disent craindre des épidémies à cause des cadavres d'animaux encore sous les décombres. Hier matin, le gouvernement a ordonné la poursuite des opérations de recherche d'éventuels survivants afin de s'assurer qu'il ne reste plus personne sous les décombres. Mais dans les villages traversés par l'AFP, l'heure est plus au déblaiement. A Kouik Hassan, c'est une vache morte



PH. &gt; D. R.

qu'une pelleteuse a extraite des ruines. A Ghaleh Bahadori, localité des environs, une trentaine de tentes du Croissant rouge abritent des sinistrés. «*Ce n'est pas assez*», dit à l'AFP Tooraj Mohammadi, un riverain d'une vingtaine d'années, en faisant référence aux «*130 familles*» du village dont la majorité n'ont plus de maison.

«*Ici, il y a eu 30 morts, nous les avons enterrés nous-mêmes en coordination avec la gendarmerie*», dit-il. En Iran seulement, le bilan des dégâts occasionnés par la catastrophe se chiffrait à 26 000 milliards de rials iraniens, soit environ 6,3 milliards de dollars américains (5,3 milliards d'euros), selon une première estimation donnée à l'agence de presse Isna par Mojtaba Nikkerdar, le gouverneur adjoint de la province de Kermanshah.

Cela correspond à environ 1,5% du PIB national prévu par le Fonds monétaire international

pour 2017. Au total, environ 30 000 logements ont été détruits ou endommagés, selon les autorités. Les gros dégâts subis à Sar-e Pol-e Zahab par les immeubles du Maskan-e Mehr, programme national de logements à bas prix réalisé sous la présidence de Mahmoud Ahmadinejad (2005-2013), retenaient l'attention des médias iraniens et suscitaient l'indignation sur les réseaux sociaux. «*Le fait que des maisons construites par des particuliers [...] soient intactes alors que des bâtiments endommagés montre qu'il y a eu de la corruption*», a estimé le président Hassan Rohani, selon son site internet officiel. S'exprimant la veille sur le même sujet, M. Rohani avait dit qu'il fallait «*chercher les coupables et les présenter à la population*». Devant les députés, le ministre de l'Intérieur, Abdolreza Rahmani Fazli a dressé hier matin un bilan de l'action

de l'État dans les zones sinistrées. «*Nous avons envoyé 36 000 tentes et nous devons en envoyer encore 10 000 autres pour permettre à toutes les familles qui craignent une éventuelle réplique de dormir à l'abri hors de chez elle*», a-t-il dit, selon l'agence Isna. Alors que des habitants, à Kouik notamment, se plaignent de vols ou d'un détournement d'une partie de l'aide d'urgence par des gens étrangers à la région, le ministre a estimé qu'il n'y avait «*pas de problème particulier de sécurité publique*» dans les régions touchées par le séisme. En Conseil des ministres, le gouvernement a approuvé une série de mesures de prêts sans intérêts et de dons à destination des ménages ayant subi des dégâts chez eux pour leur permettre de remplacer leurs meubles ou équipements détruits. **R. C.**



## Points chauds

### Défections

Par Fouzia Mahmoudi

**L**a République En Marche !, parti créé par Emmanuel Macron en avril 2016 et qui alors était seulement en Marche !, a connu un début sur les chapeaux de roues avec l'élection de son candidat à la présidentielle moins d'un an après sa création. Puis avec les élections législatives, le mouvement a prouvé sa force en remportant la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Et si ces derniers mois des critiques se sont élevées ici et là dans les rangs du parti, cela n'est en rien comparable au mouvement de protestation qui secoue LREM cette semaine. En effet, une centaine d'adhérents du parti présidentiel, dont des élus, des animateurs de comités locaux et des référents issus des quatre coins de l'Hexagone, vont quitter le parti demain, veille du congrès LREM à Lyon. Un huissier apportera les lettres de démission au siège du mouvement vendredi 17 novembre. Dans une tribune, ils expliquent : «*Les nouveaux statuts [...] ne permettent ni la liberté d'opinion et d'expression ni une critique interne du pouvoir contre ses propres abus*». Autoproclamés les «*100 démocrates*», ces adhérents dénoncent notamment les conditions de l'élection du délégué général du parti : d'une part, les 380 000 adhérents ne vont pas tous voter. Seul un collège d'élus, de ministres, de cadres ainsi que 200 militants tirés au sort auront la possibilité de désigner les dirigeants. D'autre part, il n'y a qu'un seul candidat pour prendre la tête du parti : Christophe Castaner. De quoi susciter les critiques des militants du mouvement. L'absence de suspense autour de la candidature de Christophe Castaner, candidat adoubé par Macron, semble avoir créé une forme de malaise au sein du parti. «*On aurait pu pousser une candidature pour faire semblant. Mais cela ne me semblait pas opportun*», a pour sa part fait valoir le principal intéressé dans les colonnes de *Figaro* le 11 novembre. Seul petit suspense, l'élection du bureau exécutif : à la surprise générale, quatre listes se sont présentées. Au-delà de cette prochaine élection, ces «*100 démocrates*» dénoncent également le culte de la personnalité créé autour du président de la République, fondateur du mouvement. «*Sous le poids des process marketing, des #LoveLaRem, #LoveLaTeamMacron, les piliers de la démocratie se sont effondrés entraînant dans leur chute l'engouement et la motivation des marcheurs*», dénoncent les futurs ex-marcheurs. Ainsi, il semblerait que Macron qui a vu sa popularité dramatiquement chuter auprès des Français depuis son élection, suscite aussi la désapprobation au sein de ses propres militants. Mais une centaine de défections n'est pas suffisante pour créer un mouvement de panique, tant les rangs de LREM se sont étoffés ces 18 derniers mois. Néanmoins, ces 100 départs sont autant de signaux d'alarme pour le président français qui doit penser au futur et à ne pas laisser la situation se détériorer au risque de voir son mandat être constamment attaqué comme le fut celui de François Hollande. **F. M.**

## Zimbabwe

## Le président Mugabe détenu par l'armée déployée dans la capitale

**L'**armée zimbabwéenne a placé hier le président Robert Mugabe en résidence surveillée et pris le contrôle de la capitale Harare lors d'une opération visant, selon elle, les «*criminels*» qui entourent le plus vieux dirigeant en exercice au monde, âgé de 93 ans. «*Ce n'est pas un coup d'État militaire contre le gouvernement (...) Nous ne faisons que viser les criminels qui entourent le président*», a déclaré un haut responsable militaire lors d'une allocution diffusée en pleine nuit par la télévision nationale. «*Dès que notre mission sera accomplie, nous nous attendons à ce que la situation retourne à la normale*», a ajouté le général Sibusiso Moyo. L'entrée en scène de l'armée, une première dans ce pays pauvre d'Afrique australe, intervient sur fond de bataille pour la succession de Robert Mugabe, alimentée par sa santé fragile et son grand âge. Le chef de l'armée est entré en conflit ouvert avec le

chef de l'État après le limogeage la semaine dernière du vice-président Emmerson Mnangagwa, longtemps présenté comme le dauphin de Robert Mugabe et proche des milieux militaires. Hier matin, des soldats et des véhicules blindés barraient l'accès des véhicules au Parlement, au siège du parti au pouvoir, la Zanu-PF, et à la Cour suprême, ont constaté des journalistes de l'AFP. Les bureaux où le chef de l'État réunit ses ministres étaient également encerclés par des troupes. Le président Mugabe était lui-même retenu à son domicile par les forces armées. Lors d'un entretien téléphonique avec son homologue sud-africain Jacob Zuma, il a précisé qu'il allait bien. Un témoin avait précédemment rapporté à l'AFP avoir entendu des échanges de coups de feu nourris près de sa maison «*peu après 2h00 du matin*» (00h00 GMT). «*Nous assurons à la Nation que son Excellence le président (...) et sa*

*famille sont sains et saufs et que leur sécurité est garantie*», a assuré le général Moyo dans son intervention télévisée. Des journalistes de l'AFP ont de leur côté constaté que, en dehors des sites stratégiques, la capitale fonctionnait normalement. La télévision nationale a en revanche interrompu ses programmes pour diffuser de la musique. Fidèle soutien de M. Mugabe, le président sud-africain Jacob Zuma s'est déclaré hostile à tout changement de régime «*inconstitutionnel*» chez son voisin. «*Très préoccupé*» par la situation, M. Zuma a dépêché, au nom du bloc régional SADC qu'il préside, deux envoyés spéciaux pour qu'ils rencontrent le président Mugabe et des responsables militaires. L'Union européenne (UE) s'est dite préoccupée par la situation et a appelé à «*dialogue*» en vue d'une «*résolution pacifique*» de la crise.



## Littérature/Distinction

# «Nos richesses» de Kaouther Adimi décroche le Renaudot des lycéens



Kaouther  
Adimi  
Nos richesses  
ROMAN

■ La romancière algérienne Kaouther Adimi a reçu, mardi à Loudun (France), le Prix Renaudot des lycéens pour son dernier roman «Nos richesses», sorti en août dernier, annonce son éditeur algérien.

Par Adéla S.

Troisième roman de l'auteure, «Nos richesses» confronte la place de la littérature et du livre dans la société algérienne actuelle et le travail colossal de l'édition dans les années 1930, à travers le destin d'un libraire et propriétaire d'une maison d'édition, fermée après plus de 70 ans d'existence.

Sorti en France aux éditions «Le seuil» et en Algérie chez

«Barzakh», cet ouvrage a été sélectionné dans les premières listes des prix littéraires français le Goncourt, Renaudot et Médicis.

Le jury, représentant les lycéens de 14 établissements français, dit avoir été «séduit par un livre qui fait voyager dans le temps et l'espace (...) et qui fait découvrir Alger», rapportent des médias.

Créé en 1926, le Prix Renaudot, un des plus prestigieux prix littéraires français

avec le Goncourt, décerne depuis 1992 le Prix Renaudot des lycéens en plus du «Renaudot de l'essai» créé en 2003 et du «Renaudot du livre de poche», en 2007.

Le prix Renaudot 2017 a été attribué à l'auteur français Olivier Guez pour «La disparition de Josef Mengele», un récit sur les dernières années du médecin nazi, principal tortionnaire du camp d'Auschwitz (Allemagne, Deuxième Guerre mondiale).

Née en 1986, Kaouther Adimi a publié son premier roman, «Des ballerines de papicha» en 2010, réédité en France un an plus tard sous le titre «L'envers des autres». En 2015, elle sort «Des pierres dans ma poche», son deuxième roman.

La romancière a reçu plusieurs prix littéraires en Algérie et en France pour ces deux premiers romans.

Egalement auteure de plusieurs nouvelles, Kaouther Adimi avait reçu, entre autres, le «Prix littéraire de la vocation (2011)» pour son premier ouvrage.

A. S./APS

## Constantine

## Ouverture prochaine du salon du «Mois de la Révolution»

Le Palais de la culture «Mohamed-Laid-El-Khalifa» de la ville de Constantine abritera à partir d'aujourd'hui la première édition du salon du «Mois de la Révolution» qui se tiendra sous le slogan : «Les arts populaires et les métiers manuels», a annoncé lundi le président de l'association «Kalaa» pour la culture et le tourisme, initiatrice de cette manifestation. L'organisation de ce salon, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du 63<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, a pour principal objec-

tif l'animation de la scène culturelle et touristique de la ville du vieux rocher, ainsi que d'offrir l'opportunité aux artisans, notamment les femmes au foyer, de présenter leurs productions et faire connaître «a diversité des produits artisanaux de l'Algérie», a indiqué à l'APS Abderrezak Belili. Cette manifestation, qui s'étalera sur deux semaines, verra la participation de 40 artisans issus de 20 wilayas du pays, dont les régions de Tizi Ouzou, Béjaïa, Tlemcen, Ouargla, Tamanrasset, Djelfa, M'sila, Mostaganem et Ain Defla, a-t-

il précisé. Des stands réservés aux créativités artistiques, au dessin et décoration sur divers matières ainsi qu'aux métiers et artisanat traditionnel à l'instar de la dinanderie, la poterie, l'habit traditionnel, les bijoux seront «les vedettes» de ce salon, a-t-il encore fait savoir. Un autre stand dédié aux écrits historiques et aux photographies des moudjahidine et chouhada de la Révolution algérienne figure aussi au programme de cette manifestation, a-t-on signalé.

Hania D.

## CRASC d'Oran

## Élaboration de projets de recherche nationaux dans le domaine socio-économique

Des projets de recherche nationaux dans le domaine socio-économique sont actuellement en élaboration au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC), en collaboration avec des partenaires, a-t-on appris mardi de son directeur.

En marge d'une conférence sur le bilan des connaissances en sciences sociales organisées dans ce centre, Djillali Mestari a indiqué que ces projets en phase de rédaction seront soumis prochainement à la Direction générale de la recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour financement.

Le même responsable a déclaré que le principal objectif de ces projets réside en un diagnostic précis de sujets répondant aux besoins actuels du partenaire économique et social.

Dans ce cadre, il a annoncé que le CRASC effectue une série de projets à impact social et économique avec différents départements ministériels, à l'instar du projet sur «les places de mémoire en Algérie» avec le ministère des Moudjahidine et celui de confection de diction-

naires des romanciers en Algérie et de la littérature populaire et contes en Algérie.

Il a signalé également 5 à 6 projets avec le ministère de l'Éducation nationale pour la réalisation d'études et projets de recherche sur la gouvernance éducative, la traduction de termes pédagogiques destinés aux matières scientifiques en langues arabe, anglaise et française et autres, concernant la formation et le cursus de nouveaux enseignants suite au large recrutement effectué en 2015.

Entre autres projets de recherche, figurent ceux de l'enseignement des sciences islamiques dans les établissements scolaires publics, de cursus et formation d'imams en Algérie avec le ministère des Affaires religieuses et Wakfs et le Haut conseil islamique et autres études avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sur les femmes élues, a souligné le professeur Mestari, notant que chaque projet est suivi par un référent scientifique au niveau de la Direction générale de la recherche scientifique au ministère de tutelle d'une durée de 3 ans maximum.

Il a rappelé, à cette occasion, que le CRASC traite d'autres thématiques multiples et variées ayant un effet sur la recherche par un débat de sujets traitant de la violence, de la démographie, de la guerre de Libération nationale, de la jeunesse, des élections locales de 2007 et 2012 et autres. Le CRASC a contribué aussi amplement à des stratégies dont celles de l'enfance, du préscolaire, de la femme et sa place socioprofessionnelle, a-t-il encore déclaré, signalant qu'une étude sur un échantillon de 15 000 femmes de 16 wilayas a été effectuée sur un thème de la stratégie publique au niveau des ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale.

Le même responsable a fait savoir, par ailleurs, que 495 revues en sciences sociales existent en plateforme numérique relevant du ministère de tutelle invitant à débattre sur les contenus, la qualité, la valorisation et la diffusion au niveau régional, national et universel.

Abordant cette conférence organisée à l'occasion de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire

de la fondation du CRASC d'Oran et la parution du 20<sup>e</sup> numéro de la revue «Humanités» publiée par le centre, Djillali Mestari a souligné qu'elle constitue un débat ouvert entre chercheurs du CRASC, d'universités, de laboratoires et de différents centres sur des sujets de recherche pour mettre en place des perspectives de l'avenir et sortir par un document de référence sur la recherche en sciences sociales qui sera présentée à la tutelle. Au passage, il a mis l'accent sur l'importance de valoriser les recherches sociales, de l'édition et de l'accompagnement des revues de renom en sciences sociales pour le reclassement des sciences sociales et un diagnostic précis au profit du décideur politique.

Huit ateliers ont été retenus pour cette conférence de deux jours marquée par la participation de chercheurs et experts d'universités, d'instituts et de centres de recherche, traitant des «langues», «fiction et culture», «histoire et discours de mémoire», «petite enfance et jeunesse», «institutions de socialisation : famille et école», «villes et territoires de migration»,

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Gallery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Galerie d'art Dar El-Kenz (lot Bouchaoui 2, N° 325, Chéraga, Alger)

Du 11 au 25 novembre : «18<sup>e</sup> Salon d'automne du petit format», avec la participation de 23 artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Catherine Rossi, Djazia Cherrih, Safia Zoulid, H'ssien, Rachid Talbi, Adlène Djéffal et Moussa Bourdine. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Du 11 au 30 novembre : Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.



## Coup-franc direct

Travailler dans le calme

Par Mahfoud M.

Sans doute que le sélectionneur national avait besoin de cette victoire décrochée en match amical pour créer le déclic psychologique. D'ailleurs, le mot revient chez tous les joueurs qui pensent que la sélection avait vraiment besoin de cette victoire pour se relancer. Certes, la manière n'y était pas, mais force est de constater qu'une certaine envie était présente chez les joueurs, de même cette solidarité retrouvée et qui avait été absente lors des précédentes sorties de la sélection. Il faut relever ce geste chargé d'émotions de Bounedjah qui demandera au public de soutenir Slimani qui a traversé une étape difficile avec les Verts et qui a réussi à marquer lors de ce match. C'est cela dont a besoin l'EN qui doit se ressouder à nouveau pour penser à l'avenir et tenter de renverser la vapeur après cet échec lors des qualifications au Mondial russe. Certes, l'Algérie ne sera pas au Mondial, mais elle doit tout de suite se remettre au travail pour préparer l'avenir et faire en sorte de relancer la machine. On ne peut pas rester ainsi, loin de la scène internationale et loin des feux de la rampe, après tout ce qui a été fait et cette excellente participation au Mondial 2014 qui devait être la rampe de départ pour d'autres succès.

M. M.

### Championnat d'Afrique féminin des clubs de basket-ball Le GSP perd face à First Bank

**LES BASKETTEUSES** algériennes du GS Pétroliers ont concédé une deuxième victoire au Championnat d'Afrique des clubs champions, en s'inclinant face à leurs homologues nigériennes de First Bank sur le score de 43 à 56 (mi-temps : 28-18), en match comptant pour la 4<sup>e</sup> journée du groupe A, disputé mardi à Luanda (Angola). Après avoir menées durant presque toute la rencontre, (22-07) au premier quart-temps puis (28-18) à la mi-temps, les Pétrolières ont flanché en deuxième mi-temps face à la défense agressive des Nigériennes qui sont revenues à 2 points à la fin du 3<sup>e</sup> quart (34-32), avant de finalement s'imposer sur le score de 56 à 43. Après cette nouvelle défaite, les Algériennes qui s'étaient imposées face à Equity du Kenya (59-32) contre une

défaite face aux tenantes du titre, InterClub d'Angola (45-62), occupent la 4<sup>e</sup> place qualificative aux quarts de finale derrière Equity du Kenya (3<sup>e</sup>), qui s'est imposé devant l'AS Vita Club de la RD Congo sur le score 70 à 51. Lors de la 5<sup>e</sup> et dernière journée, prévue hier, le GS Pétroliers sera opposé à l'AS Vita Club qui est déjà éliminé après trois défaites à partir de 12h15 (heure algérienne), alors que First Bank et InterClub en découdront pour la première place du groupe A (19h00). La poule B est composée de quatre clubs, à savoir Ferroviario de Maputo (Mozambique), DCMP (RD Congo), Primeiro de Agosto (Angola) et Kenyan Ports Authority (Kenya). Les quatre premiers de chaque groupe A et B seront qualifiés pour les quarts de finale, selon la formule de compétition.

### Match amical/Algérie-République centrafricaine (3-0) Une victoire psychologique pour les Verts

L'équipe nationale de football s'est imposée mardi soir, sans briller, face à son homologue centrafricaine (3-0) en match amical disputé au stade du 5-Juillet d'Alger, devant une faible assistance, renouant ainsi avec le succès après une série de mauvais résultats. Sous la conduite du nouveau sélectionneur Rabah Madjer, dont il s'agit de la deuxième sortie sur le banc des Verts après le match nul concédé vendredi dernier face au Nigeria (1-1) en clôture des qualifications du Mondial 2018, les coéquipiers du néo-international Ayoub Abdellaoui boucle ainsi l'année 2017 avec un succès, bon pour le moral, même si l'équipe reste encore fébrile. Dès le début de la rencontre, les Verts ont voulu acculer la défense centrafricaine, une manière de prendre les choses en main, mais sans réel danger sur la cage gardée par Lembet, très peu sollicité lors du premier quart d'heure. La première action dangereuse de la partie a été l'œuvre du capitaine des Fauves de bas-Oubangui, Enza-Yamissi, dont le tir a été dévié en corner par le gar-

dien de but Abdelkadir Salhi (19<sup>e</sup>). La réaction des Verts est intervenue à la 33<sup>e</sup> minute par l'entremise du latéral droit Islam Arous (Paradou AC), dont il s'agit de la première apparition en sélection. Décalé par Brahimi, le suppléant de Youcef Attal a placé une frappe pas assez puissante interceptée par le portier centrafricain. Quelques minutes plus tard, l'équipe nationale est parvenue à ouvrir le score par Yacine Brahimi (38<sup>e</sup>). Le sociétaire du FC Porto (Div.1 portugaise) a trompé la vigilance de Lembet sur une superbe passe aveugle de Ryad Mahrez, promu capitaine d'un soir. Les deux équipes ont regagné les vestiaires sur un court avantage de l'Algérie au moment où la prestation des Verts était loin de plaire aux supporters présents, qui ont bravé le froid pour soutenir les joueurs de Rabah Madjer. En seconde période, le coach national a voulu inculquer du sang neuf en effectuant pas moins de six changements, ce qui a permis enfin à l'équipe nationale de «dérouler» pour inscrire le deuxième but grâce à Brahimi (70<sup>e</sup>), auteur

### Ligue I Mobilis (12<sup>e</sup> journée)

## Favorable au leader constantinois

■ La 12<sup>e</sup> journée devrait être favorable au leader, le CS Constantine, qui affronte ce vendredi, à domicile, le MC Oran, dans une rencontre qui devrait être à sa portée.



Les Constantinois décidés à l'emporter

Par Mahfoud M.

Les Sanafirs qui étaient revenus avec les trois points du succès de leur dernière sortie à Alger face à la formation usmiste, feront tout leur possible pour confirmer et donc ajouter le MCO à leur tableau de chasse. Toutefois, ce ne sera pas aussi facile, sachant que les Hamraoua ont, eux aussi, un besoin pressant de points et feront tout pour revenir avec tout au moins le point du nul. Les gars d'El Bahia savent ce qui les attend lors de ce déplacement et sont conscients du fait qu'ils doivent se donner à fond s'ils ne souhaitent pas subir le même sort que les précédentes victimes du CSC. De son côté, le dauphin, la JS Saoura, donnera la réplique à l'USMA et sera en danger, sachant que ce match se joue au stade de Bologhine. Les Rouge

et Noir et avec le retour du coach Hamedi à la barre technique, souhaite se refaire une santé en l'emportant dans cette épouvantable, ce qui leur permettra de se rapprocher de plus en plus du podium. Mais ils devront faire très attention à cette formation de la Saoura qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et tentera de réussir au moins le nul. Ayant raté le coche lors de la précédente journée en perdant face au NAHD au stade du 20-Août, le Mouloudia d'Alger fera tout son possible pour empocher les trois points à domicile face au DRB Tadjenant, ce qui reste dans ses cordes. Les poulains de Casoni souhaitent ne laisser filer aucun point à domicile pour rester dans la dynamique des bons résultats que la défaite face au Nasria a, pourtant, cassée. La JS Kabylie risque gros lors de son déplacement à Médéa où elle affronte l'Olympique local qui se porte

merveilleusement bien. Les gars du Titteri sont, d'ailleurs, décidés à ajouter un autre succès à domicile pour se rapprocher davantage du haut du tableau, alors que les Canaris souhaitent réussir au moins le point du nul pour sortir de cette situation difficile. Enfin, l'USM El Harrach qui vit une grave crise avec cette grève des joueurs, fera tout son possible pour l'emporter à domicile face à l'USM Bel-Abbès, même si ce ne sera pas vraiment évident. M. M.

**Le programme :**  
**Jeudi 16 novembre 2017:**  
USMA-JSS (17h)  
OM-JSK (15h)  
Vendredi 17 novembre 2017:  
USMH-USMBA (15h)  
CSC-MCO (17h)  
MCA-DRBT (17h)

### Ligue II Mobilis (12<sup>e</sup> journée)

## L'ASAM et son dauphin en danger

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'AS Ain Milila, sera en danger pour cette 12<sup>e</sup> journée puisqu'il se rend à El Eulma où le Mouloudia local a un besoin pressant de points. Les Mililis risquent de laisser des plumes dans ce déplacement difficile pour eux.

Néanmoins, il faut dire que l'ASAM a l'habitude de relever le défi et ne devrait pas trouver de peine à revenir au moins avec le point du nul. Le MO Béjaïa, qui est toujours en course pour l'accession, jouera un match difficile, dans le choc de la journée, puisqu'il donnera la

réplique à la formation de l'ASO Chef qui est aussi décidée à jouer à fond la remontée en Ligue I. Les Chéliéfiens ne se laisseront pas faire aussi facilement et se donneront à fond pour revenir au moins avec le point du nul. La JSM Skikda qui talonne l'ASAM se rendra à Saïda pour croiser le fer avec le MCS qui souhaite prendre des points à domicile. Les Skikdis sont quand même capables de brouiller les cartes et revenir avec un résultat probant. La JSM Béjaïa est aussi décidée à revenir avec un bon résultat de son déplacement à Boussaâda, même si cela ne sera pas évident au vu de la situation du club local qui ne souhaite pas lâcher le morceau. Pour le reste des rencontres, les équipes locales partent avec les faveurs du pronostic même si en football tout reste possible.

M. M.

**Le programme :**  
**Vendredi 17 novembre 2017 à 15h :**  
WAT-RCK  
ABS-JSMB  
MCEE-ASAM  
ASMO-CAB  
MCS-JSMS  
CAB-CRBAF  
MOB-ASO  
GCM-RCR

R. S.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Makouda

### Saisie de 25 kg de cannabis

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou) ont saisi, en début de semaine, près de 25 kg de cannabis, a indiqué, hier, la cellule de la communication du même corps de sécurité dans un communiqué. Cette affaire de trafic de drogue et de stupéfiants a été élucidée, selon la même source, «après un minutieux travail d'enquête» ayant permis d'identifier et d'interpeller deux

mis en cause, âgés de 64 et 60 ans, tous deux résidant à Makouda. «Une quantité de 24 kg et 774 grammes de cannabis destinés à la commercialisation a été saisie», a précisé la cellule de la communication de la sûreté de wilaya. Présentés devant le parquet territorialement compétent de Tizirt lundi dernier, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

H. M.

## Mauvais temps à Béjaïa

### Les unités de la Protection civile très sollicitées

LES ÉQUIPES et unités de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa ont été amplement sollicitées ces trois derniers jours d'intempéries. Elles n'ont pas cessé d'intervenir en ville et dans les zones rurales pour secourir des blessés, évacuer des malades, constater des infiltrations d'eaux pluviales dans les maisons, magasins, extinctions d'incendies et biens d'autres accidents de la route et incidents.

«275 interventions ont été recensées au total durant ces dernières 48, soit du 13/11/2017 à 8h au 15/11/2017 à 8h», a-t-on indiqué dans un communiqué de presse. L'on parle de «133 malades évacués et 18 blessés pour différentes causes, soignés voire évacués vers les centres de santé de la région». Selon le bilan qui nous a été communiqué hier par la cellule de communication de la direction de la Protection civile, il a été enregistré également 7 accidents de la circulation routière qui ont fait 6 blessés et 6 incendies dont trois feux de véhicules légers à Aokas, Akbou et Sidi-Aïch, et un feu dans deux roulottes servant de dépôt d'archives à l'Hôpital de Kherrata avant-hier 5h du matin. «Un incendie s'est déclaré dans une crèche privée à Sidi-Aïch, causant des dégâts matériels seulement», précise notre source. Avant-hier vers 10h50, un autre incendie s'est déclaré vers 12h dans un bureau d'un établissement scolaire du cycle

primaire à Aokas, générant des dégâts matériels seulement. La même source relève aussi que 95 autres diverses interventions ont été réalisées, citant la rupture de 5 câbles électriques troués à terre dans les localités de Tazmalt, Souk El Tennine, Aokas et Béjaïa. Aussi, une dizaine de visites de constatation effectuées pour des infiltrations des eaux pluviales dans des maisons situées dans les anciens quartiers surtout à Béjaïa-ville dans les quartiers Soumari, Bab Elouz, etc. La Protection civile a recensé l'effondrement d'un balcon sur une toiture à Oued Achallah et un poteau électrique incliné suite aux vents violents qui ont soufflé sur Akbou. Par ailleurs, de nombreuses sorties et rondes de surveillance d'éventuelles inondations ont été effectuées à travers plusieurs secteurs. Selon le même communiqué «la Protection civile a participé aussi à une simulation grandeur nature, organisée par la sûreté de wilaya avant-hier vers 13h50 à l'aéroport Abane-Ramdane, avec comme thème suspicion de présence d'un engin explosif dans un Boeing 737». La protection figurait parmi les différents intervenants (SN-GOSP-DSP-Aviation Civile- sécurité de l'aéroport, CRA...).

Hocine Cherfa

## Elections locales

### Le ministère de la Communication lance un site web dédié aux élections

UN NOUVEAU site web «www.pouralgerie.com», dédié aux élections locales du 23 novembre 2017, a été lancé par le ministère de la Communication. Dans ce nouveau service en ligne, les électeurs et trouveront une multitude d'informations et documents pratiques relatifs au scrutin électoral ainsi qu'un espace interactif mettant à profit les réseaux sociaux tels qu'Instagram, Facebook et Tweeter. La première rubrique intitulée «Informez-

vous» est consacrée aux textes juridiques et réglementaires. Les électeurs peuvent y consulter la loi organique relative au régime électoral et les codes des collectivités locales (wilaya et commune), entre autres. Ce site permet aussi le téléchargement de l'ensemble des documents aussi bien réglementaires et juridiques que ceux de sensibilisation comme le guide de l'électeur, «Pourquoi voter» et «L'enjeu électoral». Dans les rubriques «Vidéotheque» et «Mur



Louis

Djalou@hotmail.com

## L'ambassadeur de France en visite à Tizi Ouzou

### La réouverture du CCF relancée

■ Xavier Driencourt, ambassadeur de France en Algérie, était hier à Tizi Ouzou pour une visite de travail au cours de laquelle il s'est rendu dans les locaux abritant l'ancien Centre culturel français.

Par Hamid M.

Le déplacement du diplomate français est en lien direct avec la relance de la réouverture du CCF local, plus que souhaitée depuis plusieurs années, à la faveur de l'amélioration des conditions sécuritaires, raisons pour lesquelles il est fermé depuis 1994. Néanmoins, la visite des lieux s'est faite sans la présence d'aucune autorité locale, puisque l'entrevue de l'ambassadeur avec le wali de Tizi Ouzou n'a duré que le temps d'exprimer la bienvenue de manière protocolaire. La nouvelle a vite fait le tour de la région, d'autant plus que les étudiants de Tizi Ouzou, intéressés par la

poursuite de leur cursus universitaire en France, attendaient depuis longtemps l'ouverture de cette antenne du CCF pour leur épargner des déplacements jusqu'à Alger pour les formalités pédagogiques. De source bien informée, nous apprenons que rien n'est encore décidé, si ce n'est cette visite des lieux

comme ses prédécesseurs l'avaient fait à chaque déplacement dans la région. Par ailleurs, le représentant diplomatique français en Algérie s'est rendu au cimetière chrétien et à la chapelle durant sa visite dans la wilaya de Tizi Ouzou.

H. M.

### Afin d'accomplir leurs missions loyalement Hasbellaoui exhorte à l'abnégation les inspecteurs de santé publique

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a appelé, hier à Alger, la nouvelle promotion de praticiens inspecteurs de santé publique à «accomplir leur mission avec abnégation et dans le respect de la loi». Lors de la cérémonie de sortie de la deuxième promotion de praticiens inspecteurs de santé publique, M. Hasbellaoui a appelé les 167 praticiens inspecteurs composant la promotion «à toujours garder à l'esprit le serment qu'il prêteront jeudi devant le juge du tribunal de Sidi M'hamed et à accomplir leur mission loyalement, avec abnégation et dans le respect de la loi». La promotion compte 125 médecins, 27 chirurgiens dentistes et 5 pharmaciens, a fait savoir le ministre. La première promotion sortie en 2005 comptait 198 praticiens inspecteurs (120 médecins inspecteurs, 68 chirurgiens dentistes inspecteurs et 10 pharmaciens inspecteurs). Grâce à la formation qu'ils ont suivie, les praticiens inspecteurs ont «acquis de nouvelles compétences» qui leur permettront d'améliorer les prestations de soins, a soutenu le ministre. Ils seront habilités à effectuer des visites d'inspection et de contrôle dans tous les établissements de santé publics ou privés après la promulgation des décisions et conformément aux lois et réglementations en vigueur. Cette deuxième promotion prêteront serment devant le tribunal de Sidi M'hamed (Abane-Ramdane) conformément aux dispositions du décret exécutif n° 10-77 du 18 février 2010 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux, inspecteurs de santé publique. Lamia N.

Y. N.